



Disposition administrative a prendre après une séparation

Par **kuam**, le **05/05/2009** à **12:56**

Bonjour,

Ma question est d'ordre familial un peu compliqué:

Ma collègue française a vécu 10 ans avec un homme de nationalité étrangère et ont eu 3 enfants 9 ans, 6 ans et 4ans. Suite à de violence physique portée sur ma collègue, elle a été obligée de se séparer du monsieur et elle a la garde des enfants parce ce que l'administration leur a collé une mesure éducative; c'est à dire qu'il y a une assistance sociale qui rend visite aux enfants souvent pour se rendre compte si les choses se passent bien. Pendant plus d'un an le monsieur passe voir ses enfants quand il veut mais pas plus de trois fois par mois et refuse de les prendre pour soulager la mère car c'est elle qui les prépare pour les amener à l'école avant de se rendre à son travail et le soir elle doit courir pour aller les récupérer à 18H. Ce rythme l'a beaucoup épuisée du fait qu'elle n'a pas de répit sur son lieu de travail ; aussi sa santé a pris un coup au point où elle a été hospitalisée pendant deux semaines au mois août dernier. Ce qu'elle demandait c'est que le monsieur soit plus présent dans la vie de ses enfants, les prendre de temps en temps pour lui permettre de souffler un peu car l'aîné et le dernier des garçons ne lui rend pas la vie facile. Quand le monsieur les prend à leur retour ils deviennent plus violent de part leurs jeux et refuse d'obéir à leur maman sous prétexte que c'est papa qui nous a dit de faire ça. Le monsieur pendant plus d'un an refuse de donner quoi que ce soit comme argent sous prétexte qu'il ne travail pas ce qui est faux. Donc c'est la mère qui s'occupe de tout: loyer, différents factures.

Arrivé à un certain temps ma collègue n'en pouvait plus, elle passe son temps a essayer de calmer les enfants et comme elle n'en pouvait plus elle est passé à leur donner des fesser parce qu'elle est à bout.

Un matin l'aîné qui refuse de s'habiller au point de mettre sa maman en retard (quand elle arrive en retard on lui fait des retenus sur salaire sur une paye de 1300€, elle reçoit des lettres de blâme et de mise à pieds tout ça pour ses enfants) l'a mise en colère et elle a donné

quelques fesser à son fils qui s'est rendu à l'école et pousser la porte de la directrice pour dire que sa maman me frappe. On convoque la maman à l'école, on fait intervenir un médecin et ce jour là même on lui retire la garde de ses enfants alors que c'est des enfants qu'elle aime par dessus tout et tous le savent. Mais comment arrivé du jour au lendemain à cette situation et on